



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation en Ukraine

Question au Gouvernement n° 4813

Texte de la question

SITUATION EN UKRAINE

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Bouchet.

M. Jean-Claude Bouchet. Après quinze ans de mandat, je pose ma dernière question au Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Thierry Benoit applaudit également.)* Je souhaite que cette assemblée retrouve les valeurs de respect républicain (M. Marc Le Fur applaudit) que nous avons connues dans l'ancien monde entre la majorité et l'opposition, mais aussi à l'égard des agents de l'Assemblée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, depuis 1945, la France s'est imposée au premier rang des puissances, grâce au général de Gaulle. Cofondatrice de l'Organisation des Nations unies (ONU), elle a pu jouer un rôle moteur sur la scène internationale. Cependant, force est de constater aujourd'hui qu'elle a perdu les qualités qui faisaient sa puissance et sa particularité.

Cet après-midi, permettez-moi, monsieur le ministre, de vous parler encore de la Russie. Dans la crise russo-ukrainienne, comment se faire entendre par la Russie après la politique inefficace de sanctions et d'isolement que nous avons collectivement mise en œuvre après 2014 ? Depuis l'an passé, les tensions vont croissant entre l'Ukraine et la Russie, tandis que Moscou et Washington dialoguent sur l'avenir de la sécurité du continent européen. Vous connaissez les chiffres : plus de 120 000 soldats russes massés à la frontière orientale de l'Ukraine font craindre un possible affrontement. Dans cette situation, l'Europe peine à trouver sa place et la France se voit marginalisée dans des discussions stratégiques qui nous concernent pourtant directement. On constate l'échec du multilatéralisme qui, de l'ONU à l'OSCE – Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe –, ne parvient plus à prévenir les conflits et à limiter les politiques unilatérales de certains États.

Le manque de dialogue et de coordination nous fragilise. Les choix de la France apparaissent trop souvent comme la volonté non concertée du Président de la République, ignorant les inquiétudes de la représentation nationale et des services diplomatiques.

Pour ces raisons, je vous demande de bien vouloir préciser la politique française à l'égard de la Russie. Quel est votre sentiment au sujet de la volonté ukrainienne d'adhérer à l'OTAN, eu égard à notre refus, en 2008, d'accorder à Kiev le statut de candidat ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur Jean-Claude Bouchet, je salue votre engagement politique au sein de cette assemblée.

Vous êtes préoccupé par les tensions graves qui existent aujourd'hui aux frontières de l'Ukraine. Dans ce contexte, nous avons trois priorités. La première consiste à enrayer la dynamique de l'escalade. Le Président de la République s'est beaucoup mobilisé en la matière.

M. Pierre Cordier. Avec beaucoup de résultats !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. J'ai observé, depuis quelques heures, quelques inflexions,...

M. Pierre Cordier. Grâce à Olaf Scholz !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...à la fois chez mon homologue russe, Sergueï Lavrov, et chez le ministre de la défense, Sergueï Choïgou, concernant tant le dialogue à reprendre que le retrait potentiel de certaines unités militaires. Les paroles, c'est bien. Nous attendons les actes. S'ils sont là, ce sera encore mieux.

La deuxième priorité consiste à reprendre les discussions sur le contentieux relatif à l'Ukraine. On en connaît la méthode : c'est la dynamique du format Normandie. On en connaît également les fondamentaux : les accords de Minsk. On en connaît les sujets à la fois sécuritaires, concernant le cessez-le-feu, humanitaires et politiques. Il faut progresser dans ces trois dimensions. Le mouvement a commencé, et il faut qu'il se poursuive – jusqu'à présent les choses sont extrêmement difficiles et exigeantes.

La troisième priorité, vous l'avez évoquée, est la plus importante : il faut pouvoir discuter sérieusement de manière exigeante de l'enjeu des garanties de sécurité demandée par la Russie mais également de celles que nous attendons nous-mêmes pour faire de l'espace européen un espace de sécurité, dans le respect des principes que la Russie s'est aussi engagée à respecter en signant l'acte final d'Helsinki, en 1975, et la Charte de Paris de 1990. Nous sommes dès à présent prêts à ce dialogue-là. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4813

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)